



NEWS

Antibes International Yachting Academy

Lettre N° 009 du 28-06-2020

Réouverture des eaux territoriales après le confinement COVID-19

[Voir la version en ligne](#)



The Préfecture Maritime de Méditerranée has officially withdrawn the majority of its restrictions concerning nautical and maritime activity. The latest recommendations concern the question of informing the authorities of any health related issues before entering French interior or territorial waters. You will find a summary of the main points below. The official text, to be consulted on the Préfecture Maritime website (in French),

<https://www.premar-mediterranee.gouv.fr/communiqués-presse/navigation-de-plaisance-et-loisirs-nautiques-en-mediterranee>

includes common sense advice directed principally at amateur yachtsmen, what we reproduce below are the elements which are likely to concern professionals.

Following the latest announcements by the President of the Republic, and the publication of government decree n°2020-724 dated 14th June, 2020, the dispositions of the ruling n°104/2020, dated 2nd June, by the Maritime Prefect of the Mediterranean no longer apply after midnight on June 15th.

This means that:

Nautical events are authorised, providing they comply with conditions defined by the current health crisis;

Vessels arriving from the Schengen area are permitted to berth, anchor and stop in French interior and territorial waters. Nevertheless, certain Schengen zone countries may still forbid yachts

access to their waters;

Nautical activities are once more permitted, subject to the limits of the prerogatives of the Maritime Prefect for the Mediterranean.

At sea, the following measures require the prudence and vigilance of all users:

All yachts arriving from abroad with the intention of berthing, anchoring or stopping in French interior or territorial waters must declare their health situation to the French regional surveillance and sea rescue service (CROSS-Med);

Likewise, all vessels, whatever flag they are flying, must inform the CROSS-Med of any suspected or actual cases of COVID-19 aboard. More generally, the CROSS and the navy signal stations are the people to contact regarding any vessels in an abnormal situation.

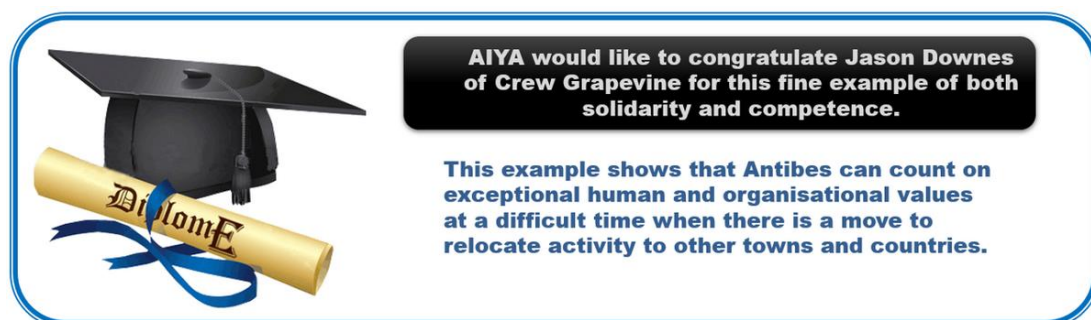
AIYA Salutes A Fine Example of Community Spirit

The corona virus lockdown has been difficult for yachting professionals, with the season starting late, revenues down, forced inactivity, and above all, for individuals, the stress of being stuck far from family in financially reduced circumstances. Now that most lockdown measures have been removed or reduced, recruitment, putting to sea and charters have taken off big time.

That's good news, but hidden behind it are the heroic efforts to save the day during the health crisis. In normal times, the period of recruitment of deckhands and stewardesses starts early spring, when young people from South Africa, Australia and New Zealand, and northern Europe congregate in crew houses whilst looking for work on yachts. This year, the migration coincided with the arrival of the coronavirus, which not only stopped recruitment in its tracks but also trapped job seekers in the crew houses, with inadequate budgets to deal with the lockdown period.

The situation at Crew Grapevine was particularly worrying, with dozens of young people in precarious circumstances, jobless, and lacking medical and social security cover. Luckily, the manager of the crew house, Jason Downes, is a former professional yacht captain, so he is used to taking decisions and acting for the common good. He allowed his guests, or coronavirus prisoners, to pay a much reduced, cost-price rent, brought in strict quarantine measures and looked into testing possibilities so that the future crew members could board vessels without the chance of being contagious. This combination of measures worked like a charm.

Now that the lockdown has ended, we are delighted to report that all his guests are safe and well. They have found jobs on board yachts. Indeed they were in pole position, as they were on the spot when recruiting took off again, to the great relief of captains anxious to complete their crews and get back to work.





Réouverture des eaux territoriales après le confinement COVID-19

La Préfecture Maritime de Méditerranée a officiellement mis fin à la plupart des limitations d'activité nautique et maritime. Les dernières recommandations concernent la déclaration de problèmes sanitaires avant d'entrer dans les eaux territoriales françaises. Ci-dessous les points principaux: le texte complet, sur le site de la Préfecture Maritime,

<https://www.premar-mediterranee.gouv.fr/communiqués-presse/navigation-de-plaisance-et-loisirs-nautiques-en-mediterranee>

Comprend des conseils de 'bon sens' adressés surtout aux plaisanciers amateurs, mais nous vous proposons les éléments susceptibles d'intéresser les plaisanciers professionnels, mais voici la partie qui risque d'intéresser les plaisanciers professionnels:.

Suite aux dernières annonces du Président de la République et à la parution du décret gouvernemental n°2020-724 du 14 juin 2020, les dispositions de l'arrêté du préfet maritime de la Méditerranée n°104/2020 du 2 juin 2020 n'ont pas été reconduites au-delà du 15 juin 00h.

En conséquence :

Les manifestations nautiques sont autorisées sous réserve de respecter les conditions définies par l'état d'urgence sanitaire ;

Les navires venant de la zone Schengen sont autorisés à faire escale, mouiller ou s'arrêter dans les eaux intérieures et territoriales françaises. Néanmoins, certains pays de la zone Schengen peuvent encore interdire l'accès de navires de plaisance dans leurs eaux ;

Les activités nautiques sont autorisées dans les limites des prérogatives du préfet maritime de la Méditerranée.

En mer, les mesures suivantes participent à la prudence et à la vigilance de tous les usagers :

Tout navire de plaisance en provenance de l'étranger ayant l'intention de faire escale, de mouiller ou de s'arrêter dans les eaux intérieures ou territoriales françaises doit déclarer au Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de la

Méditerranée (CROSS-Med) sa situation sanitaire ;

De même, tout navire, quel que soit son pavillon, doit signaler au CROSS-Med tout cas suspect ou avéré de COVID-19 à bord d'un navire. Plus généralement, en mer, le CROSS et les sémaphores sont les interlocuteurs des navires pour toute situation anormale.

Le point de vue de l'AIYA: Un bel exemple de solidarité

Le confinement a été dur pour les professionnels du yachting, avec une saison retardée, du manque à gagner, de l'inactivité involontaire, et surtout, pour les individus, le drame d'être parfois immobilisé loin de la famille et privés de revenus. Maintenant que la plupart des mesures de confinement ont disparu ou se sont allégées, le recrutement, la navigation, les charters recommencent de plein fouet.

Une bonne nouvelle, mais derrière se cachent des efforts héroïques pour sauver la situation pendant la crise sanitaire. En temps normal, la période de recrutement des marins et des stewardesses commence au début du printemps, quand des jeunes, venus de l'Afrique du Sud, des Antipodes, de l'Europe du nord, affluent vers les crew houses dans le but de se faire embaucher sur des yachts. Cette année, ce mouvement a coïncidé avec l'arrivée de la COVID-19, qui non seulement a stoppé le recrutement, mais aussi coincé les chercheurs d'emploi dans les crew houses, avec des budgets inadéquats pour faire face au confinement.

Le cas de Crew Grapevine était particulièrement inquiétant, avec des dizaines de jeunes en situation critique, sans emploi, sans couverture médicale ni sociale. Fort heureusement le directeur de la crew house, Jason Downes, est un ancien capitaine de la plaisance professionnelle, donc solidaire et décisif. Il a permis à ses « prisonniers du COVID 19 » de payer un très faible loyer, « prix coûtant », il a institué des mesures strictes de quarantaine, et s'est occupé de trouver des solutions de testing pour que les jeunes puissent embarquer sans suspicion d'être porteurs de maladie. La combinaison de mesures a été particulièrement efficace .

Maintenant que le déconfinement est acté, tous ses hôtes sains et saufs. Ils ont tous obtenu un embarquement sur les yachts. Étant en pole position, au moment de la reprise du recrutement, ces jeunes ont été les seuls présents sur le marché pour répondre à la demande des capitaines impatients de reprendre la mer



AIYA rend un hommage à Jason Downes de Crew Grapevine pour ce bel exemple de solidarité et de compétences.

Cet exemple démontre que la ville peut compter sur des valeurs humaines et organisationnelles exceptionnelles dans une période particulièrement difficile où la position d'Antibes dans l'industrie du yachting est menacée par la délocalisation.

Rejoindre notre site internet

Cet email a été envoyé à , [cliquez ici pour vous désabonner](#).